

Pêche sportive au Québec

Périodes, limites et exceptions

(Du 1er avril 2022 au 31 mars 2023)

• Vous devez également consulter la section « Actualités » pour vérifier si des modifications réglementaires apportées en cours de saison touchent votre plan d'eau.

• IMPORTANT: les limites de prises et les périodes qui s'appliquent dans les territoires fauniques structurés peuvent différer de celles mentionnées ici. Dans ces cas, vous serez informés sur place.

Périodes, limites et exceptions de la zone

Zone 26

Période	Espèce	Limite de prise	Note	Engin de pêche
1er avril 2022 au 31 mars 2023	Bar Rayé	Pêche interdite		
22 avril 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	3	Pêche à la ligne seulement	
	Truite Arc-En-Ciel	10		
	Truite Fardée et Truite Brune	5 en tout		
22 avril 2022 au 30 novembre 2022	Éperlan Arc-en-ciel	120		
	Marigane Noire	30		
	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
20 mai 2022 au 30 novembre 2022	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
15 juin 2022 au 31 octobre 2022	Esturgeons	1 en tout	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2022 au 30 novembre 2022	Achigans	6 en tout		
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	
1er juillet 2022 au 11 septembre 2022	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	

Plans d'eau – Exceptions réglementaires

Lac à Beauce - (47°19'46" N., 72°45'08" O.)

22 avril 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
22 avril 2022 au 31 mars 2023	Autres espèces	mêmes que la zone		
20 mai 2022 au 31 mars 2023	Brochets	mêmes que la zone		
	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Pêche à la ligne seulement Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
15 juin 2022 au 30 novembre 2022	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2022 au 31 mars 2023	Achigans	mêmes que la zone		
20 décembre 2022 au 31 mars 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		

Lac aux Sables - (46°52'56" N., 72°21'57" O.)

1er juillet 2022 au 11 septembre 2022	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulement Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac Barnard - (46°39'16" N., 73°04'02" O.)

Mêmes que la zone	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier) et Truites (brune, fardée et arc-en-ciel)	5 en tout		
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac Brochet (La Bostonnais) - (47°30'49" N., 72°42'07" O.)

22 avril 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
22 avril 2022 au 31 mars 2023	Autres espèces	mêmes que la zone		
20 mai 2022 au 31 mars 2023	Brochets	mêmes que la zone		
	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
15 juin 2022 au 30 novembre 2022	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2022 au 31 mars 2023	Achigans	mêmes que la zone		
20 décembre 2022 au 31 mars 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		

Lac Carrion (lac Brûlé) (47°27'05" N., 72°58'34" O.)

Mêmes que la zone	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	5 en tout		
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac Châteauvert (47°39'24" N., 73°55'15" O.)

Mêmes que la zone	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac Clair (La Tuque) - (47°15'34" N., 72°46'44" O.)

1er juillet 2022 au 11 septembre 2022	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
---------------------------------------	---------------------------	-----------	---	--

1er juillet 2022 au 1	Autres espèces	mêmes que la zone		
-----------------------	----------------	-------------------	--	--

Lac Croche - (Sainte-Thècle) (46°49'55" N., 72°30'00" O.)

22 avril 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
22 avril 2022 au 31 mars 2023	Autres espèces	mêmes que la zone		
20 mai 2022 au 31 mars 2023	Brochets	mêmes que la zone		
	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Pêche à la ligne seulement Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
15 juin 2022 au 30 novembre 2022	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2022 au 31 mars 2023	Achigans	mêmes que la zone		
20 décembre 2022 au 31 mars 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		

Lac Croche (canton Chavigny) (46°56'26" N., 72°24'47" O.)

22 avril 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
22 avril 2022 au 31 mars 2023	Autres espèces	mêmes que la zone		
20 mai 2022 au 31 mars 2023	Brochets	mêmes que la zone		
	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Pêche à la ligne seulement Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	

15 juin 2022 au 30 novembre 2022	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2022 au 31 mars 2023	Achigans	mêmes que la zone		
20 décembre 2022 au 31 mars 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		

Lac Cuisy - (47°16'57" N., 72°42'45" O.)

22 avril 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
22 avril 2022 au 31 mars 2023	Autres espèces	mêmes que la zone		
20 mai 2022 au 31 mars 2023	Brochets	mêmes que la zone		
	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Pêche à la ligne seulement Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
15 juin 2022 au 30 novembre 2022	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2022 au 31 mars 2023	Achigans	mêmes que la zone		
20 décembre 2022 au 31 mars 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		

Lac Cutaway (47°26'16" N., 72°52'14" O.)

Mêmes que la zone	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	5 en tout		
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac des Chicots (Sainte-Thècle) - (46°48'06" N., 72°31'03" O.)

22 avril 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
------------------------------------	---	------------	--	--

22 avril 2022 au 11 septembre 2022	Ouananiche	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
22 avril 2022 au 31 mars 2023	Autres espèces	mêmes que la zone		
20 mai 2022 au 31 mars 2023	Brochets	mêmes que la zone		
	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Pêche à la ligne seulement Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
15 juin 2022 au 30 novembre 2022	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2022 au 31 mars 2023	Achigans	mêmes que la zone		
20 décembre 2022 au 31 mars 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		

Lac des Îles (Grandes-Piles) (46°45'23" N., 72°43'22" O.)

22 avril 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
22 avril 2022 au 31 mars 2023	Autres espèces	mêmes que la zone		
20 mai 2022 au 31 mars 2023	Brochets	mêmes que la zone		
	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Pêche à la ligne seulement Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
15 juin 2022 au 30 novembre 2022	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2022 au 31 mars 2023	Achigans	mêmes que la zone		

20 décembre 2022 au 31 mars 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		

Lac des Pins Rouges - (46°36'17" N., 73°07'07" O.)

1er juillet 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
1er juillet 2022 au 30 novembre 2022	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac des Souris (46°35'00" N., 72°59'39" O.)

Mêmes que la zone	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac des Trois Caribous (cantons Larue, Laure) (47°35'46" N., 72°09'01" O.)

Mêmes que la zone	Autres espèces	mêmes que la zone		
1er avril 2022 au 31 mars 2023	Omble Chevalier	Pêche interdite		

Lac du Jésuite - (46°51'56" N., 72°34'39" O.)

Mêmes que la zone	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	Mêmes que la zone		
	Autres espèces	Mêmes que la zone		
15 juin 2022 au 11 septembre 2022	Achigans	Même que la zone		

Lac du Missionnaire - (46°55'00" N., 72°33'37" O.)

1er juillet 2022 au 11 septembre 2022	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac du Pendu - (47°25'21" N., 72°45'06" O.)

22 avril 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
22 avril 2022 au 31 mars 2023	Autres espèces	mêmes que la zone		
20 mai 2022 au 31 mars 2023	Brochets	mêmes que la zone		
	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
15 juin 2022 au 30 novembre 2022	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2022 au 31 mars 2023	Achigans	mêmes que la zone		
20 décembre 2022 au 31 mars 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		

Lac Édouard (47°36'44" N., 72°21'43" O.) - excluant La Grande Baie (47°30'56" N., 72°23'16" O.).La partie au nord d'une droite reliant les points 47°32'18" N., 72°22'55" O. en rive ouest et 47°32'17" N., 72°22'54" O. en rive est.

22 avril 2022 au 11 septembre 2022	Autres espèces	mêmes que la zone		
22 avril 2022 au 30 novembre 2022	Perchaude	mêmes que la zone		
25 février 2023 au 5 mars 2023	Perchaude	mêmes que la zone		
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac Édouard (47°36'44" N., 72°21'43" O.) - secteur La Grande Baie (47°30'56" N., 72°23'16" O.) correspondant à la partie au sud d'une droite reliant les points 47°32'18" N., 72°22'55" O. en rive ouest et 47°32'17" N., 72°22'54" O. en rive est.

Mêmes que la zone	Autres espèces	mêmes que la zone		
-------------------	----------------	-------------------	--	--

1er avril 2022 au 31 mars 2023	Ombles Chevalier	Pêche interdite		
--------------------------------	------------------	-----------------	--	--

Lac en Croix - (46°38'48" N., 73°02'07" O.)

Mêmes que la zone	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier) et Truites (brune, fardée et arc-en-ciel)	5 en tout		
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac Flamand (47°32'37" N., 73°25'18" O.)

22 avril 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
22 avril 2022 au 31 mars 2023	Autres espèces	mêmes que la zone		
20 mai 2022 au 31 mars 2023	Brochets	mêmes que la zone		
	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Pêche à la ligne seulement Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
15 juin 2022 au 30 novembre 2022	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2022 au 31 mars 2023	Achigans	mêmes que la zone		
20 décembre 2022 au 31 mars 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		

Lac Germain (47°26'54" N., 72°54'05" O.)

Mêmes que la zone	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	5 en tout		
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac Grand lac Long (46°32'28" N., 72°57'01" O.)

Mêmes que la zone	Touladi, Moulac et Lacmou	0 gardé	Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	même que la zone		

Lac La Tuque - (47°27'38" N., 72°56'55" O.)

Mêmes que la zone	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	5 en tout		
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac Lagon (47°27'46" N., 72°55'06" O.)

Mêmes que la zone	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	5 en tout		
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac Lamarre (Shawinigan) (46°41'13" N., 72°47'26" O.)

22 avril 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
22 avril 2022 au 31 mars 2023	Autres espèces	mêmes que la zone		
20 mai 2022 au 31 mars 2023	Brochets	mêmes que la zone		
	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Pêche à la ligne seulement Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
15 juin 2022 au 30 novembre 2022	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2022 au 31 mars 2023	Achigans	mêmes que la zone		
20 décembre 2022 au 31 mars 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		

Lac Larose (canton Belleau) (46°36'16" N., 73°04'00" O.)

1er avril 2022 au 31 mars 2023	Omble Chevalier	Pêche interdite		
1er juillet 2022 au 11 septembre 2022	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac Méduse (46°47'19" N., 72°44'08" O.)

22 avril 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
22 avril 2022 au 31 mars 2023	Autres espèces	mêmes que la zone		
20 mai 2022 au 31 mars 2023	Brochets	mêmes que la zone		
	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Pêche à la ligne seulement Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
15 juin 2022 au 30 novembre 2022	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2022 au 31 mars 2023	Achigans	mêmes que la zone		
20 décembre 2022 au 31 mars 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		

Lac Mékinac (47°03'43" N., 72°40'39" O.)

22 avril 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
22 avril 2022 au 31 mars 2023	Autres espèces	mêmes que la zone		
20 mai 2022 au 31 mars 2023	Brochets	mêmes que la zone		
	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Pêche à la ligne seulement Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
15 juin 2022 au 30 novembre 2022	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	

15 juin 2022 au 31 mars 2023	Achigans	mêmes que la zone		
20 décembre 2022 au 31 mars 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		

Lac Saint-Alexis (46°28'07" N., 73°08'47" O.)

22 avril 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	mêmes que la zone		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
	Autres espèces	mêmes que la zone		
15 juin 2022 au 11 septembre 2022	Achigans	mêmes que la zone		
1er décembre 2022 au 31 mars 2023	Achigans	mêmes que la zone		
	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	mêmes que la zone		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac Saint-Laurent (canton Chavigny) (46°57'00" N., 72°23'57" O.)

22 avril 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
22 avril 2022 au 31 mars 2023	Autres espèces	mêmes que la zone		
20 mai 2022 au 31 mars 2023	Brochets	mêmes que la zone		
	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Pêche à la ligne seulement Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
15 juin 2022 au 30 novembre 2022	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	

15 juin 2022 au 31 mars 2023	Achigans	mêmes que la zone		
20 décembre 2022 au 31 mars 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		

Lac Touladi - (47°45'06" N., 73°01'58" O.)

1er juillet 2022 au 11 septembre 2022	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac Touridi (47°41'04" N., 73°59'24" O.)

Mêmes que la zone	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac Traverse (Sainte-Thècle) - (46°50'53" N., 72°32'02" O.)

22 avril 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
22 avril 2022 au 31 mars 2023	Autres espèces	mêmes que la zone		
20 mai 2022 au 31 mars 2023	Brochets	mêmes que la zone		
	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
15 juin 2022 au 30 novembre 2022	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2022 au 31 mars 2023	Achigans	mêmes que la zone		

20 décembre 2022 au 31 mars 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		

Lac Triangle (47°26'25" N., 72°56'28" O.)

Mêmes que la zone	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	5 en tout		
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac Vlameux (Saint-Roch-de-Mékinac) - (46°50'41" N., 72°41'43" O.)

21 mai 2022 au 5 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier) et Truites (brune, fardée et arc-en-ciel)	5 en tout		
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Réserve Faunique du Saint-Maurice

13 mai 2022 au 5 septembre 2022	Kokani	2	Pêche à la ligne seulement	
	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	7 en tout		
	Ouananiche	2	Pêche à la ligne seulement	
	Perchaude	50		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
	Autres espèces	même que la zone		
20 mai 2022 au 5 septembre 2022	Brochets	3 en tout		

Réserve Faunique Mastigouche

13 mai 2022 au 5 septembre 2022	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Éperlan Arc-en-ciel	120		
	Esturgeons	1 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	7 en tout		
	Ouananiche	2	Pêche à la ligne seulement	

13 mai 2022 au 5 septembre 2022	Perchaude	50		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
	Autres espèces	même que la zone		
15 juin 2022 au 5 septembre 2022	Achigans	6 en tout		

Rivière aux Brochets - entre son embouchure (47°07'43" N., 72°36'56" O.) et l'émissaire du lac Chat (47°09'20" N., 72°37'48" O.).

1er avril 2022 au 31 mars 2023	Toutes les espèces	Pêche interdite		
--------------------------------	--------------------	-----------------	--	--

Rivière Bostonnais - entre son embouchure et le pont de la route 155.

22 avril 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
22 avril 2022 au 31 mars 2023	Autres espèces	mêmes que la zone		
20 mai 2022 au 31 mars 2023	Brochets	mêmes que la zone		
	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
15 juin 2022 au 30 novembre 2022	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2022 au 31 mars 2023	Achigans	mêmes que la zone		
20 décembre 2022 au 31 mars 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		

Rivière du Milieu - entre la ligne d'énergie électrique et l'émissaire du lac Peton.

1er avril 2022 au 31 mars 2023	Toutes les espèces	Pêche interdite		
--------------------------------	--------------------	-----------------	--	--

Rivière Sacacomie - entre son embouchure dans le lac Saint-Alexis et le vieux barrage de la scierie Charbonneau situé à 1,75 km.

1er avril 2022 au 31 mars 2023	Toutes les espèces	Pêche interdite		
--------------------------------	--------------------	-----------------	--	--

Rivière Saint-Maurice - - La rivière incluant le réservoir Blanc et la rivière Flamand

22 avril 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
22 avril 2022 au 31 mars 2023	Autres espèces	mêmes que la zone		
20 mai 2022 au 31 mars 2023	Brochets	mêmes que la zone		
	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Pêche à la ligne seulement Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
15 juin 2022 au 30 novembre 2022	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2022 au 31 mars 2023	Achigans	mêmes que la zone		
20 décembre 2022 au 31 mars 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		

Zec Borgia

7 mai 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	
7 mai 2022 au 30 octobre 2022	Perchaude	50		
	Autres espèces	même que la zone		
20 mai 2022 au 30 octobre 2022	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Pêche à la ligne seulement	

Zec Chapeau-de-Paille

20 mai 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	7 en tout		
	Ouananiche	3	Pêche à la ligne seulement	

20 mai 2022 au 11 septembre 2022	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
20 mai 2022 au 30 novembre 2022	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Perchaude	50		
	Autres espèces	même que la zone		
15 juin 2022 au 30 novembre 2022	Achigans	6 en tout		
17 juin 2022 au 11 septembre 2022	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	

Zec de la Bessonne

1er avril 2022 au 31 mars 2023	Omble Chevalier	Pêche interdite		
14 mai 2022 au 11 septembre 2022	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Omble de Fontaine	10 en tout		
	Perchaude	50		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
	Autres espèces	même que la zone		
15 juin 2022 au 11 septembre 2022	Maskinongé et Maskinongé Tigré	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	

Zec Frémont

20 mai 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
20 mai 2022 au 30 octobre 2022	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Perchaude	50		
	Autres espèces	même que la zone		
15 juin 2022 au 30 octobre 2022	Achigans	6 en tout		

Zec Gros-Brochet

20 mai 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
20 mai 2022 au 30 octobre 2022	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Perchaude	50		
	Autres espèces	même que la zone		
1er juin 2022 au 11 septembre 2022	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	

Zec Jeannotte

13 mai 2022 au 11 septembre 2022	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	7 en tout		
	Perchaude	50		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	même que la zone		
15 juin 2022 au 11 septembre 2022	Achigans	6 en tout		

Zec Kiskissink

7 mai 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Perchaude	50		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	même que la zone		
20 mai 2022 au 18 septembre 2022	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Pêche à la ligne seulement	

Zec La Croche

6 mai 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Perchaude	50		
	Autres espèces	même que la zone		
10 juin 2022 au 11 septembre 2022	Brochets	3 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	3 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	

Zec Menokeosawin

21 mai 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	
21 mai 2022 au 30 octobre 2022	Brochets	3 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Perchaude	50		
	Autres espèces	même que la zone		

Zec Tawachiche

29 avril 2022 au 11 septembre 2022	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	7 en tout		
	Perchaude	50		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	même que la zone		
15 juin 2022 au 11 septembre 2022	Achigans	6 en tout		
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	

Zec Wessonneau

13 mai 2022 au 11 septembre 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	7 en tout		
	Perchaude	50		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	même que la zone		
20 mai 2022 au 11 septembre 2022	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Pêche à la ligne seulement	